

Mettre en place une culture de bientraitance

La Haute Autorité de Santé définit la bientraitance comme une démarche collective pour identifier l'accompagnement le meilleur possible pour l'usager, dans le respect de ses choix et l'adaptation la plus juste à ses besoins. Cette formation a pour objectif de clarifier tous les concepts et aspects réglementaires autour de cette notion, afin de mettre en place au sein de la structure, une culture de bientraitance individuelle, collective et institutionnelle.

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Directions, Cadres de Santé, IDEC, IDE, AS, ASH
- Tout personnel en contact avec les usagers

Prérequis

Aucun

Tarifs 2021

- En intra : 990 euros par journée soit 1980 euros + Frais de déplacements sur devis
- Modifications et adaptations, Tarifs sur devis

Objectifs pédagogiques

- Connaître les notions autour de la bientraitance et repérer les frontières entre les notions
- Connaître la réglementation et les droits des patients
- Repérer les attitudes à risque
- Mettre en place une culture de bientraitance dans les pratiques individuelles, collectives et institutionnelles

Contenu de la formation

Jour 1 Matin (3 heures 30)

- La bientraitance
 - Le contexte
 - Les définitions
 - Les concepts de bienfaisance et d'empathie
 - Les chartes
- La maltraitance
 - Les différents types de maltraitance
 - La « nontraitance »
 - La maltraitance ordinaire
 - Les signes d'alerte et la conduite à tenir

Jour 1 Après-midi (3 heures 30)

- La place de l'éthique dans la bientraitance
 - Les principes éthiques
 - Le refus de soin
- Droits et informations du patient
 - Les lois Kouchner, Léonetti et Léonetti-Clayes
 - Le consentement
 - La personne de confiance
 - Les directives anticipées
 - La confidentialité

Jour 2 Matin (3 heures 30)

- L'organisation de la culture de bientraitance
 - L'implication de la direction et du management
 - Les stratégies
 - Les attitudes
 - Les outils : évaluation des pratiques

Jour 2 Après-midi (3 heures 30)

- La bientraitance et la gestion des risques
 - Les facteurs de risques
 - Le circuit des plaintes
- La bientraitance au quotidien
 - Le projet de soin
 - Le projet de vie

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Joelle Granjon Cadre Supérieur de Santé, Formatrice, Auditrice

Moyens pédagogiques et techniques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Quiz en salle, Vidéos
- Mises en pratique
- Observations dans les services

Lieu de la formation :

Dans vos locaux (salle de formation), maximum 10 personnes
A distance dans une classe virtuelle, maximum 8 personnes

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Délai d'inscription : 4 semaines

Validation : Attestation de formation

Accessibilité aux situations de handicap : Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour toute situation de handicap et mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.